

POLYNESIE FRANCAISE VILLE DE MAHINA ILE DE TAHITI		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL																																																																																																																																											
DATE DE CONVOCATION 19.02.2020		L'an deux mille vingt, le vingt quatre février, le conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni dans la salle de conseil de la mairie de Mahina en séance publique sous la présidence de monsieur le Maire, Damas TEUIRA.																																																																																																																																											
DATE D’AFFICHAGE 19.02.2020		<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOM & PRENOM</th> <th>PRESENT</th> <th>ABSENT</th> <th>PROCURATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>M. Damas TEUIRA</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Frédéric FRITCH</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Tenuhiarii FAUA</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Bran QUINQUIS</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Marie-Pauline COJAN</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Léonce YEE ON</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Vaiora OOPA</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Jacki VERO</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Célestine WONG</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Chantal KWONG</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Marie PAOFAL</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Yves IZAL</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Chestine IRITI</td><td></td><td>X</td><td>Chantal KWONG</td></tr> <tr><td>M. Samuel HEUEA</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Tariu TEHEI</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Edgar FRITCH</td><td></td><td>X</td><td>Bran QUINQUIS</td></tr> <tr><td>M. Benjamin COLOMBANI</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Lory PAOFAL</td><td></td><td>X</td><td>Damas TEUIRA</td></tr> <tr><td>Mme Lorna OPUTU</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Jimmy TEAUROA</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Vanessa TEMATARU</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Orama GOODING</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Gloria TEIPOARII</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Warren AFO</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Lucie LUCAS</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Patrick LEBOUCHER</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Marcelle CALMEL</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Sandy CHANGUY</td><td></td><td>X</td><td>Lucie LUCAS</td></tr> <tr><td>M. Joe MATITAI</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Hervé TAPUTUARAI</td><td></td><td>X</td><td>Célestine WONG</td></tr> <tr><td>M. James BOURINEAU</td><td></td><td>X</td><td>Frédéric FRITCH</td></tr> <tr><td>Mme Tehotu MAPOTOEKE</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Georges TAIMANA</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				NOM & PRENOM	PRESENT	ABSENT	PROCURATION	M. Damas TEUIRA	X			M. Frédéric FRITCH	X			Mme Tenuhiarii FAUA		X		M. Bran QUINQUIS	X			Mme Marie-Pauline COJAN		X		M. Léonce YEE ON		X		Mme Vaiora OOPA		X		M. Jacki VERO	X			Mme Célestine WONG	X			Mme Chantal KWONG	X			Mme Marie PAOFAL		X		M. Yves IZAL		X		Mme Chestine IRITI		X	Chantal KWONG	M. Samuel HEUEA	X			M. Tariu TEHEI		X		M. Edgar FRITCH		X	Bran QUINQUIS	M. Benjamin COLOMBANI		X		Mme Lory PAOFAL		X	Damas TEUIRA	Mme Lorna OPUTU		X		M. Jimmy TEAUROA		X		Mme Vanessa TEMATARU		X		Mme Orama GOODING		X		Mme Gloria TEIPOARII		X		M. Warren AFO		X		Mme Lucie LUCAS	X			M. Patrick LEBOUCHER		X		Mme Marcelle CALMEL	X			Mme Sandy CHANGUY		X	Lucie LUCAS	M. Joe MATITAI	X			M. Hervé TAPUTUARAI		X	Célestine WONG	M. James BOURINEAU		X	Frédéric FRITCH	Mme Tehotu MAPOTOEKE		X		M. Georges TAIMANA	X		
NOM & PRENOM	PRESENT					ABSENT	PROCURATION																																																																																																																																						
M. Damas TEUIRA	X																																																																																																																																												
M. Frédéric FRITCH	X																																																																																																																																												
Mme Tenuhiarii FAUA						X																																																																																																																																							
M. Bran QUINQUIS	X																																																																																																																																												
Mme Marie-Pauline COJAN						X																																																																																																																																							
M. Léonce YEE ON						X																																																																																																																																							
Mme Vaiora OOPA						X																																																																																																																																							
M. Jacki VERO	X																																																																																																																																												
Mme Célestine WONG	X																																																																																																																																												
Mme Chantal KWONG	X																																																																																																																																												
Mme Marie PAOFAL		X																																																																																																																																											
M. Yves IZAL		X																																																																																																																																											
Mme Chestine IRITI		X	Chantal KWONG																																																																																																																																										
M. Samuel HEUEA	X																																																																																																																																												
M. Tariu TEHEI		X																																																																																																																																											
M. Edgar FRITCH		X	Bran QUINQUIS																																																																																																																																										
M. Benjamin COLOMBANI		X																																																																																																																																											
Mme Lory PAOFAL		X	Damas TEUIRA																																																																																																																																										
Mme Lorna OPUTU		X																																																																																																																																											
M. Jimmy TEAUROA		X																																																																																																																																											
Mme Vanessa TEMATARU		X																																																																																																																																											
Mme Orama GOODING		X																																																																																																																																											
Mme Gloria TEIPOARII		X																																																																																																																																											
M. Warren AFO		X																																																																																																																																											
Mme Lucie LUCAS	X																																																																																																																																												
M. Patrick LEBOUCHER		X																																																																																																																																											
Mme Marcelle CALMEL	X																																																																																																																																												
Mme Sandy CHANGUY		X	Lucie LUCAS																																																																																																																																										
M. Joe MATITAI	X																																																																																																																																												
M. Hervé TAPUTUARAI		X	Célestine WONG																																																																																																																																										
M. James BOURINEAU		X	Frédéric FRITCH																																																																																																																																										
Mme Tehotu MAPOTOEKE		X																																																																																																																																											
M. Georges TAIMANA	X																																																																																																																																												
DATE DE SEANCE 24.02.2020																																																																																																																																													
NOMBRE DE CONSEILLERS																																																																																																																																													
En exercice	33																																																																																																																																												
Présents	11																																																																																																																																												
Procurations	06																																																																																																																																												
Votants	17																																																																																																																																												
Abstention	0																																																																																																																																												
Suffrages exprimés	17																																																																																																																																												
POUR	17																																																																																																																																												
CONTRE	00																																																																																																																																												

10.03.20 1726

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE
21 0 MARS 2020
 N° / IDV

Formant la majorité des membres en exercice
 Absents : 22
 Madame Célestine WONG, 8^{ème} adjoint au Maire a été élu secrétaire.

**Approuvant le Plan
Municipal de Gestion des
Déchets (PMGD) de la
commune de Mahina.**

- Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française modifiée ;
- Vu la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu la loi n°71/1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie française promulguée par l'arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu le décret n°72/407 du 17 mai 1972 portant création des Communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des première, deuxième et cinquième partie du C.G.C.T ;
- Vu l'ordonnance n° 2016-1255 du 28 septembre 2016 modifiant les dispositions du code général de la propriété des personnes publiques relative à l'Outre-Mer ;
- Vu l'article LP 4212-3 du Code de l'Environnement ;
- Considérant la volonté des élus de Mahina de développer une politique de développement durable pour la préservation de l'environnement, d'améliorer la gestion, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés ;

EN SA SÉANCE DU 24 FEVRIER 2020

- ADOPTE -

Article 1 : Le Conseil Municipal de la commune de Mahina approuve le Plan Municipal de Gestion des Déchets.

Article 2 : Le Conseil Municipal de la commune de Mahina demande au Maire de transmettre le PMGD de Mahina aux services de l'Etat et de la Polynésie française concernés par les politiques publiques de gestion des déchets, ainsi qu'au Syndicat Mixte Fenua Ma et au Syndicat pour la Promotion des Communes de la Polynésie française.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. La juridiction administrative peut aussi être saisie par application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Acte rendu exécutoire après envoi à la subdivision administrative

Le 10.03.2020 et affichage le 10.03.2020

Le Maire,

Damas TEUIRA

Maire de Mahina

Commune Française

Polynésie Française



Rapport de présentation

Relatif à un projet de délibération approuvant le Plan Municipal de Gestion des Déchets de la Commune de Mahina.

Mesdames, Messieurs les Adjointes au Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

La commune de Mahina a souhaité faire réaliser dès 2013 une étude spécifique sur la gestion des déchets pour optimiser la collecte, de façon à disposer d'une vision technique la plus précise et la plus détaillée possible de la situation de gestion des déchets ménagers sur son territoire. Cette étude a permis d'identifier les solutions permettant d'aboutir à une gestion plus rationnelle des déchets, que ce soit en termes techniques (moyens matériels, fréquences...), économiques (redevance incitative) et organisationnels (ressource humaine notamment).

En 2018 la commune a souhaité aller plus loin en formalisant un plan municipal de gestion des déchets (PMGD), outil stratégique pour affirmer notre stratégie, de façon à faciliter le déploiement de notre politique, mais aussi à satisfaire à une obligation réglementaire. La réalisation de PMGD est en effet prévue au code de l'environnement de la Polynésie française, à l'article LP 4212-3.

En effet, aux termes de l'article LP. 4212-3 du Code de l'environnement, « *Les communes de la Polynésie française mettent en place un plan municipal de gestion des déchets. Les opérations d'élimination des déchets décidées par les communes doivent être compatibles avec les orientations du schéma territorial de prévention et de gestion des déchets qui les concerne.* »

Un arrêté pris en conseil des ministres fixe les modalités de mise en œuvre des plans municipaux de gestion des déchets. »

Ce plan municipal est exigé par nos partenaires de l'Etat et du Pays, et même présenté comme une condition préalable à l'obtention de subventions de financement. L'année dernière, plusieurs de nos dossiers de financement déposés au Contrat de Projets ont été rejetés au motif que notre commune n'avait pas adopté ce Plan Municipal de Gestion des Déchets.

Pour autant, ce Plan Municipal est particulièrement délicat à élaborer dans le contexte réglementaire actuel. En effet, « les orientations du schéma territorial de prévention et de gestion des déchets » ne sont pas consignées à ce jour (ce schéma territorial n'existant pas encore), et l'arrêté en conseil des ministres devant préciser les modalités de mise en œuvre de ce Plan, n'est pas en vigueur.

Il faut en revanche souligner que l'absence de ce document n'avait pas empêché précédemment nos partenaires de l'Etat et du Pays de donner une suite favorable à bien d'autres demandes de subventions en matière de déchets. C'est ainsi que, grâce à des financements importants de l'Etat et de la Polynésie française, la commune a pu renouveler l'intégralité de sa flotte de véhicules de collecte des déchets, lesquels étaient devenus beaucoup trop vétustes. C'est un investissement de 150 millions que l'Etat, le Pays et la commune avaient ainsi réalisé en la matière.

C'est dans ce contexte que la commune a voulu poursuivre ses efforts entrepris depuis 2013 visant à mettre en place une stratégie municipale de gestion et de collecte des déchets, afin d'optimiser ce service et de réduire les coûts notamment écologiques et financiers de cette politique publique.

Pour mener à bien ce projet, elle a fait appel aux compétences du groupement de bureaux d'études spécialisés GIRUS / PTPU.

L'élaboration du PMGD a comporté 4 phases :

- Phase 1 : Mise à jour du diagnostic technique et financier
- Phase 2 : Définition de la stratégie souhaitée et objectifs à atteindre
- Phase 3 : Élaboration du plan d'actions
- Phase 4 : Rédaction du plan de gestion des déchets

Les trois premières phases avaient pour objectif d'identifier les contraintes et opportunités spécifiques à la gestion des déchets de la ville de Mahina. La dernière phase a eu objectif de synthétiser les objectifs fixés par la commune ainsi que la planification des actions à mener.

Les principales contraintes identifiées ont permis de déterminer des objectifs réalisables :

- Présence de dénivelés importants pour les routes desservant les habitations, parfois supérieures à 50%. Les constructions les plus hautes sont situées à environ + 610 m d'altitude ;
- Présence de véhicules de collecte vieillissants ;
- Présence de la petite fourmi de feu. Depuis 2006, la circulation des déchets verts en dehors de Mahina est interdite. Les encombrants doivent être désinsectisés avant de pouvoir quitter la ville.

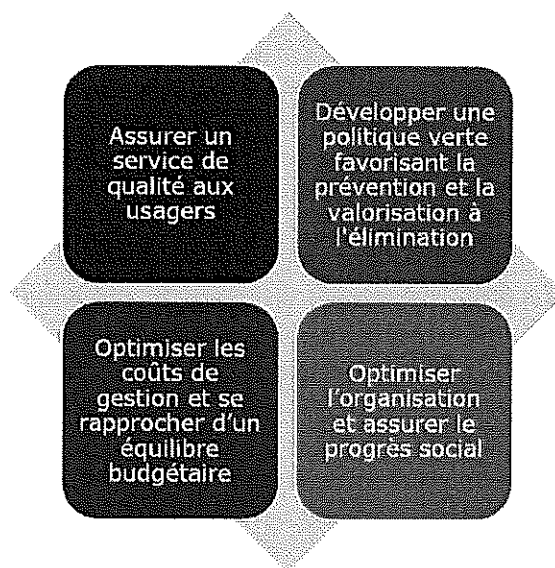
Ces contraintes sont connues et la commune a d'ores et déjà entrepris de actions permettant de les surmonter :

- Investissement dans des BOM neuves de 5 et 12 m3 ;
- Création de points de regroupement pour limiter la collecte en porte à porte dans les zones peu accessibles ;
- Étude de gestion des déchets verts locale en limitant les déplacements des DV au sein même de la ville.

Sur cette base, des objectifs raisonnables à atteindre ont été défini :

- Réduction des déchets résiduels enfouis : -10% sur 10 ans, soit -17 kg/habs
- Atteinte d'un taux de captage des déchets recyclables et valorisables : 54% sous 5 ans (42,5% en 2018)

Pour atteindre ces objectifs, 4 orientations ont été sélectionnées :



Afin de suivre ces orientations, 14 leviers d'optimisations ont été sélectionnés. Les leviers prioritaires identifiés ont pour objectif principal de rétablir un service de collecte de qualité et de garantir un niveau de sécurité au travail pour les agents.

La planification des actions dans le temps s'échelonne de 2019 à 2025, afin pour notre commune de mobiliser les moyens pour les mettre en œuvre.

Suite à l'approbation du PMGD de la Commune de Mahina, un règlement de collecte sera arrêté et rendu exécutoire afin d'organiser la gestion et la collecte des déchets ménagers. Ce règlement présentera les droits et les devoirs qui s'appliqueront à tous les usagers du service public de collecte des déchets, particuliers comme professionnels.

Tel est le projet de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Le Maire,

Damas TEUIRA

